



SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2021

Date d'envoi de la convocation : le 26/11/2021

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 174

Nombre de votants : 185

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt et un, le mardi 7 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, MESNIL Catherine suppléante de FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HELAOUET Georges, OLIVIER Stéphane suppléant de HENRY Yves, HERY Sophie, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, LELOUEY Dominique suppléant de JOLY Jean-Marc, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile,

LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROGER Véronique, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert.

Ont donné procurations

AMIOT André à DUBOIS Ghislain, BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HEBERT Dominique à PIC Anna, HEBERT Karine à HERY Sophie, LEFRANC Bertrand à GRUNEWALD Martine, LEMONNIER Thierry à GANCEL Daniel, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SAGET Eddy à MARGUERITTE Camille, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, TAVARD Agnès à AMBROIS Anne.

Excusés :

BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, LAFOSSE Michel, LECHEVALIER Isabelle, LERENDU Patrick, VIVIER Sylvain.

Délibération n° DEL2021_192

OBJET : Immobilier d'Entreprises - Tarifs 2022

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, gère l'immobilier d'entreprises de l'ensemble de son territoire.

La gestion et la facturation des conventions d'occupation des entreprises hébergées dans la plupart des équipements est assurée par le service comptable du pôle Stratégie et Développement Territorial, en lien avec la direction de l'économie.

Pour ce faire, il convient d'acter les différents tarifs pratiqués en 2022 pour les équipements suivants :

- l'immeuble d'entreprises des Hauts de Quincampoix et l'EC2, espace de coworking,
- le centre d'activité Louis Lumière,
- le centre d'activité de l'Amont Quentin,
- le centre d'activité des Vindits,
- 1 atelier à Martinvast,
- 8 bâtiments ateliers à La Hague,
- 1 atelier et des box Port Chantereyne,
- 1 bâtiment industriel à Valognes sur la ZAE de la Bretonnerie,
- 1 bâtiment abritant un restaurant Site du Moulin de Fierville les Mines.

Quelques équipements sont gérés en direct par les pôles de proximité notamment le pôle de proximité des Pieux.

En dehors des cas particuliers que sont le bâtiment industriel à Valognes ou encore le bâtiment restaurant du Moulin de Fierville dont les baux prévoient des modalités spécifiques, il est à noter que compte-tenu de l'évolution importante des indices de révision des prix, il est appliqué, tel que le prévoit les modalités de révision indiquées dans les conventions d'occupation, une hausse limitée à 3 % des tarifs de l'année précédente.

Quant aux tarifs pratiqués pour l'atelier Chantereyne et les box attenants, ils sont calculés sur la base des tarifs annuels pratiqués sur la concession de Port Chantereyne.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 176 - Contre : 0 - Abstentions : 9) pour :

- **Adopter** les tarifs applicables pour l'année 2022, joints en annexe,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
Tarifs immobilier 2022

HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace €/m²/an	1 forfait services ① (1,58 €/m² sup. > 11,31 m²)	Charges €/m²/an
Année 1	53,00 €	93,00 €	58,00 €
Année 2	63,60 €	93,00 €	58,00 €
Année 3	74,20 €	93,00 €	58,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

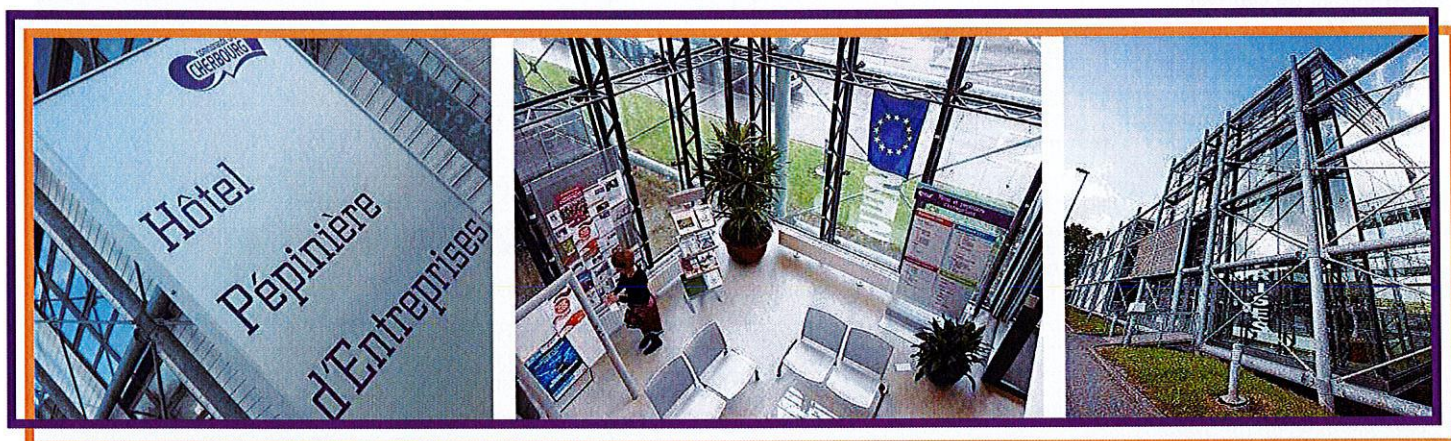
Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2022)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
☞ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	56,00 €/mois	56,00 €/mois	
ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			483,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			52,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			73,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,36 €/m ² /mois	1,36 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

HOTEL/PEPINIERE D'ENTREPRISES DES HAUTS DE QUINCAMPOIX ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE HOTELLERIE

1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,58 €/m ² sup. > 11,31 m ²)	Charges €/m ² /an
106,00 €	125,00 €	58,00 €

- ① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2022)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
↳ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
↳ Accompagnement, suivi	✓		
↳ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
↳ Distribution de courrier	✓	✓	
↳ Accès au fax	✓	✓	
↳ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
↳ Accès vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
↳ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	

TELEPHONE / INTERNET			
↳ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	56,00 €/mois	56,00 €/mois	
↳ ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
↳ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
↳ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	

DOMICILIATION			
↳ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			483,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
↳ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
↳ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			52,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
↳ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			73,00 €/mois + coût des communications sur renvoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
↳ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
↳ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
↳ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
↳ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,36 €/m ² /mois	1,36 €/m ² /mois	
↳ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
↳ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
↳ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
↳ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h



TARIFS 2022

1. Postes « nominatifs » pour le télétravail par exemple, ou places « libres »

- a. 1 ½ journée (4 h) : 5.00 € HT soit 6.00 € TTC
- b. 1 journée (8 h) : 8.00 € HT soit 9.60 € TTC

- c. Pass 10 jours (20 crédits de ½ journées) : 73.00 € HT soit 7,30 €/jour soit 87.60 € TTC
- d. Pass 20 jours (40 crédits de ½ journées) : 125.00 € HT soit 6,25 €/jour soit 150.00 € TTC
- e. Pass 30 jours (60 crédits de ½ journées) : 156.00 € HT soit 5,20 €/jour soit 187.20 € TTC

2. Réservation du plateau complet

- a. La demi-journée : 51.00 € HT soit 61.20 € TTC
- b. La journée complète : 83.00 € HT soit 99.60 € TTC

3. Les tarifs des consommables (photocopie, fax, etc.)

Ils sont les mêmes que pour les entreprises installées en régime pépinière. Quant aux équipements complémentaires tels que le bureau « rendez-vous » et les salles de réunion, ils sont accessibles aux conditions suivantes :

Accès au bureau « rendez-vous »	8 h inclus dans le forfait « Pass »
Accès aux salles de réunion	2 h inclus dans le forfait « Pass »

Au-delà, ces espaces sont accessibles aux coûts réservés aux entreprises implantées en régime « pépinière ».

CENTRE D'ACTIVITÉ LOUIS LUMIÈRE ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE PEPINIÈRE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,58 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Année 1			
Bureaux	44,50 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	38,50 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	15,00 €	2,11 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 2			
Bureaux	53,40 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	46,20 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	18,00 €	2,11 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 3			
Bureaux	62,30 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	53,90 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	21,00 €	2,11 €/m ² /an ④	13,00 € ③

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu à cette date et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

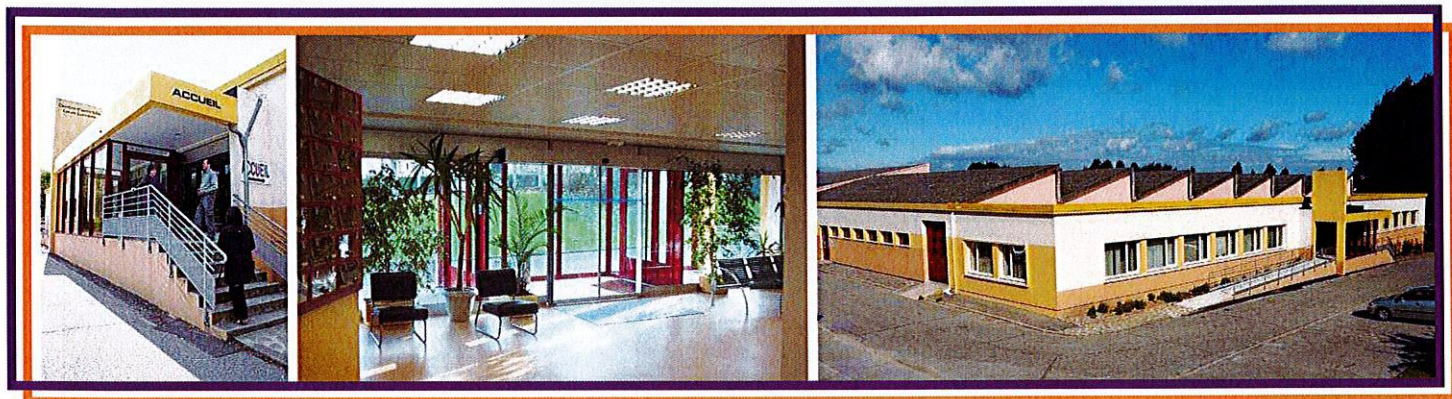
Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2022)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			483,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			52,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			73,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 € sup à 100 : 0,27 €	0 à 100 copies : 0,31 € sup à 100 : 0,27 €	0 à 100 copies : 0,31 € sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,36 €/m ² /mois	1,36 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,20 € sup. à 100 : 0,15 €	0 à 100/mois : 0,20 € sup. à 100 : 0,15 €	0 à 100/mois : 0,20 € sup à 100 : 0,15 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

CENTRE D'ACTIVITÉ LOUIS LUMIÈRE ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,58 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Bureaux	89,00 €	125,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	77,00 €	125,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	30,00 €	2,11 €/m ² /an ③	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	37,00 €	0,00 € ④	7,00 € ④
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	53,00 €	0,00 € ④	7,00 € ④

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs ; chauffage et électricité facturés au réel. IF et TEOM facturés au réel.

⑤ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

⑥ Accès occasionnel aux salles de réunions

Révision des prix :

Les tarifs des redevances seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base de la valeur du dernier Indice du Coût de la Construction connu et arrondis à l'euro inférieur.

Les tarifs relatifs aux charges et services seront révisés annuellement au 1^{er} janvier sur la base du dernier indice connu et arrondis à l'euro inférieur. L'indice retenu est le FSD3.

Cependant, l'augmentation des redevances, charges et services après actualisation ne pourra s'effectuer que dans la limite de 3 % annuelle.

Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2022)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
↳ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
↳ Accompagnement, suivi	✓		
↳ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
↳ Distribution de courrier	✓	✓	
↳ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
↳ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
↳ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
↳ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
↳ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
↳ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
↳ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			483,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
↳ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
↳ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			52,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
↳ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			73,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
↳ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
↳ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
↳ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
↳ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
↳ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,36 €/m ² /mois	1,36 €/m ² /mois	
↳ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €	0 à 100/mois : 0,20 €
	sup. à 100 : 0,15 €	sup. à 100 : 0,15 €	sup à 100 : 0,15 €
↳ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
↳ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
↳ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

BATIMENTS D'ACTIVITÉ DE BEAUMONT ➤ TARIFS 2022 HT

REDEVANCES

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours*	Nouveau loyer HT
ISOTECH	ICC 2 ^{ème} trimestre	Février	1753	1821	1 100.61 €/mois
CLEMESSY	ICC 2 ^{ème} trimestre	Février	1753	1821	8 282.18 €/trimestre
ORANO	ILC 2 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} trimestre	115.42	118.41	10 867.80 €/trimestre
EURELEC	ILAT 1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	115.53	114.87	2 860.38 €/trimestre
EURELEC	ILAT 1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	115.53	114.87	2 782.86 €/trimestre
INEO ANC	ICC 4 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1795	Indice 4T non paru	18 789.94 €/trimestre (année 2021)
GET ELECTRONIQUE	ILAT 3 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} trimestre	114.23	Indice 3T non paru	2 692,95 €/trimestre (année 2021)

Bâtiment commercial

LES BUISSONNIERES		368.00 €/mois
-------------------	--	---------------

Crédit-bail mensuel

AMTECH		3 200.00 €
--------	--	------------

Crédit-bail annuel

ESAT		37 500.00 €
------	--	-------------

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

CENTRE D'ACTIVITÉ DES VINDITS ➤ TARIFS HT 2022



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	138,00 €	9,00 €

CALCUL TARIFS LOYERS 2021 VINDITS :

125,00 x (indice ICC du 3^{ème} trimestre 2021/indice CC du 3^{ème} trimestre 2016 (base)) =

125,00 x (1765/1643) =

125,00 x 1,07425441265 = **134,281 € arrondi à l'euro inférieur soit 134,00 €**

CALCUL TARIFS LOYERS 2022 VINDITS :

125,00 x (indice ICC du 2^{ème} trimestre 2022/indice CC du 3^{ème} trimestre 2016 (base)) =

125,00 x (1821/1643) =

125,00 x 1,10833840535 = **138,542 € arrondi à l'euro inférieur soit 138,00 €**

CENTRE D'ACTIVITÉ DES VINDITS ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE HOTELLERIE (nouveaux occupants 2022)

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	138,00 €	9,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

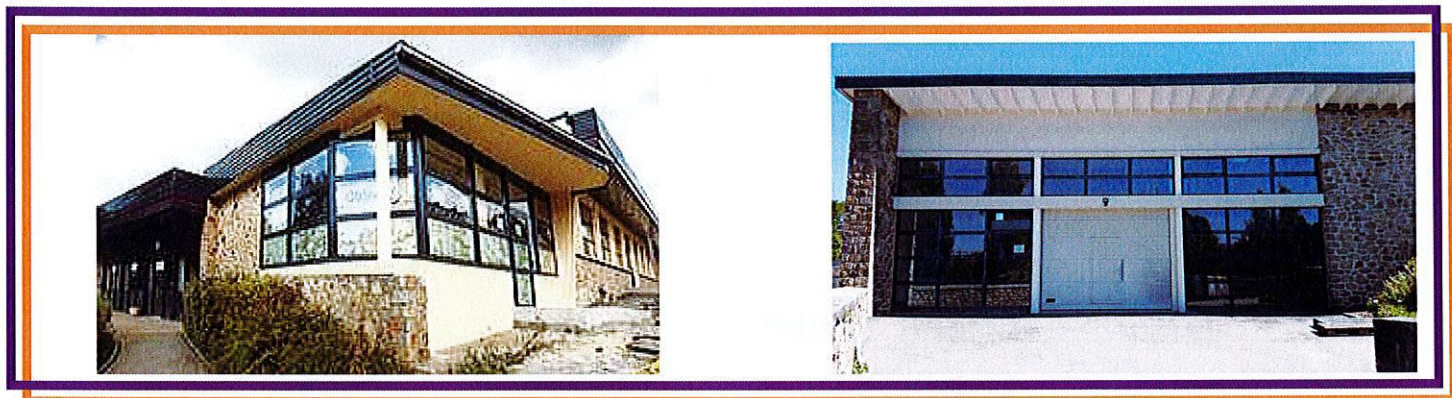
Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours*	Montant € m ² /an HT	loyer HT
ACTIEX	ILAT	01/01	112.74	131.00 (bureau)	Indice 3T non paru	/	/
	ILAT	01/01	112.74	9.00 (charges)	Indice 3T non paru	/	/
AMPLEXOR	ICC	Du 01/01 au 19/04/22	1627	121.02	1765	131.28	9 714.72 €/Trimestre
	ICC	A compter du 20/04/22	1627	121.02	Indice 3T non paru	/	/
CAC 1	ICC	Du 01/01 au 31/01/22	1497	111.81	1770	132.20	8 457.50 €/Trimestre
	ICC	A compter du 01/02/22	1497	111.81	1822	136.08	8 705.72 €/Trimestre
CAC 2	ICC	Du 01/01 au 22/03/22	1627	121.86	1765	132.20	958.45 € /Trimestre
	ICC	A compter du 23/03/22	1627	121.86	Indice 3T non paru	/	/
DEKRA	ICC	Du 01/01 au 15/06/22	1625	122.04	1795	134.81	3 909.49 € /Trimestre
	ICC	A compter du 16/06/22	1625	122.04	Indice 4T non paru	/	/
NFM SYSTEMS	ICC	Du 01/01 au 03/05/22	1625	120.89	1795	133.54	1 936.33 € /Trimestre
	ICC	A compter du 04/05/22	1625	120.89	Indice 4T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 24/08/22	108.40	128.15	116.73	138.00	12 834.00 € /Trimestre
	ILC	A compter du 25/08/22	108.40	128.15	Indice 1T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 28/02/22	113.45	131.00	115.70	133.60	5 929.17 € /Trimestre
	ILC	A compter du 01/03/22	113.45	131.00	Indice 3T non paru	/	/
EXPERIS (ex PROSERVIA)	ILC	Du 01/01 au 25/08/22	116.73	134.00	115.70	134.00	6 800.50 € /Trimestre
	ILC	A compter du 27/09/22	116.73	131.00	Indice 1T non paru	/	/
REGIE NETWORKS	ICC	Du 01/01 au 30/06/22	1612	120.44	1765	132.20	3 238.90 € /Trimestre
	ICC	A compter du 01/07/22	1612	120.74	Indice 3T non paru	/	/
SCC	ILC	Du 01/01 au 17/07/22	108.40	120.78	116.73	130.06	1 593.24 € /Trimestre
	ILC	A compter du 18/07/22	108.40	120.78	Indice 1T non paru	/	/
VIRGIN	ILAT	Du 01/01 au 15/10/22	107.69	121.59	114.87	129.70	739.29 € /Trimestre
	ILAT	A compter du 16/10/22	107.69	121.59	Indice 1T non paru	/	/

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

CENTRE D'ACTIVITE DE L'AMONT QUENTIN

➤ TARIFS HT 2022



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	126,00 €	18,00 €
Atelier	68,00 €	18,00 €

CALCUL TARIFS LOYERS 2021 AMONT QUENTIN :

$114,50 \times (\text{indice ICC du 3}^{\text{ème}} \text{ trimestre 2021} / \text{indice CC du 3}^{\text{ème}} \text{ trimestre 2016 (base)}) =$

$114,50 \times (1765/1643) =$

$114,50 \times 1,07425441265 = \mathbf{123,002 \text{ € arrondi à l'euro inférieur soit } 123,00 \text{ €}}$

$62,00 \times (1765/1643) =$

$62,00 \times 1,07425441265 = \mathbf{66,603 \text{ € arrondi à l'euro inférieur soit } 66,00 \text{ €}}$

CALCUL TARIFS LOYERS 2022 AMONT QUENTIN :

$114,50 \times (\text{indice ICC du } \mathbf{2^{\text{ème}} \text{ trimestre 2022}} / \text{indice CC du 3}^{\text{ème}} \text{ trimestre 2016 (base)}) =$

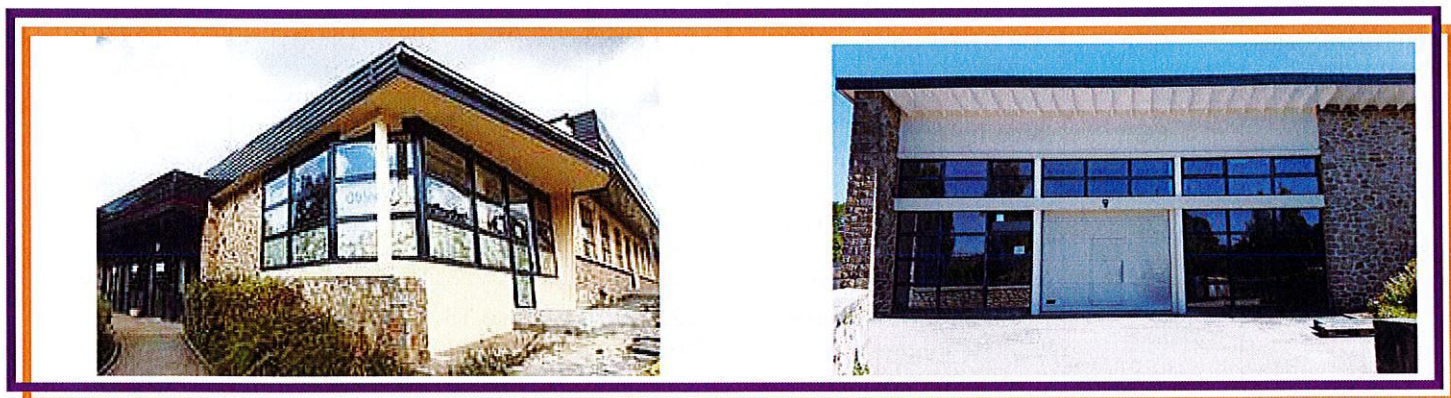
$114,50 \times (1821/1643) =$

$114,50 \times 1,10833840535 = \mathbf{126,904 \text{ € arrondi à l'euro inférieur soit } 126,00 \text{ €}}$

$62,00 \times (1821/1643) =$

$62,00 \times 1,10833840535 = \mathbf{68,716 \text{ € arrondi à l'euro inférieur soit } 68,00 \text{ €}}$

CENTRE D'ACTIVITÉ DE L'AMONT QUENTIN ➤ TARIFS 2022 HT



REDEVANCE HOTELLERIE (nouveaux occupants 2022)

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	126,00 €	18,00 €
Atelier	68,00 €	18,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20211214-DEL2021_192-DE

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours*	Montant m ² /an HT	Nouveau loyer HT
AU FIL DE L'EAU	CC	01/01	1614	114.50 (bureau)	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1614	62.00 (atelier)	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	121.5	18.00	Indice Nov non paru	/	/
PROMOTION SANTE NORMANDIE	CC	Du 01/01 au 31/01/22	1608	119.63	1765	131.31	1 517.94 €/ Trimestre
	CC	A compter du 01/02/22	1608	119.63	Indice T3 non paru	/	/
CUST'HOME AGENCEMENT	CC	01/01	1643	65.00 (atelier)	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1643	121.00 (bureau)	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	129.10	18.00	Indice Nov non paru	/	/
FABRIQUE DE SIGNES	CC	01/01	1664	62.00	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	121.7	18.00	Indice Nov non paru	/	/
SPIE BATIGNOLLES	CC	01/01	1643	114.50 (bureau)	Indice T3 non paru	/	/
	CC	01/01	1643	62.00 (atelier)	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	122.7	18.00	Indice Nov non paru	/	/
SYNERGIE	CC	Du 01/01 au 28/02/22	1627	121.04	1765	131.31 €	3 679.31 €/ Trimestre
	CC	A compter du 01/03/22	1627	121.04	Indice T3 non paru	/	/
UFCV	CC	Du 01/01 au 30/11/22	1614	114.64	1821	129.34 €	2 116.45 €/ Trimestre
	CC	A compter du 01/12/22	1614	114.64	Indice T2 non paru	/	/
SOLIHA	CC	01/01	1643	120.00	Indice T3 non paru	/	/
	FSD3	01/01	122.7	18.00	Indice Nov non paru	/	/

* Le montant du nouveau loyer HT pour les entreprises dont l'indice de révision à la date de révision du bail n'est pas encore paru, sera calculé sur la base indiquée dans le tableau ci-dessus

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE VALOGNES
➤ TARIFS 2022 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base mensuel	Indice de l'année en cours	Nouveau montant loyer mensuel HT
ECOLE D'USINAGE DU COTENTIN	NEANT	NEANT	NEANT	3 700 €	NEANT	3 700.00 €

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE MARTINVEST
➤ TARIFS 2022 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base mensuel	Indice de l'année en cours	Nouveau montant loyer mensuel HT	Nouveau loyer trimestriel HT
HEXATEL	ILAT	Du 01/01 au 30/06/2022	111.45	900.00	114.87	927.62	2 782.86 €
	ILAT	A compter du 01/07/2022	111.45	900.00	Non paru	/	/

* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 111,45 (1^{er} trimestre 2018)

SITE DU MOULIN DE FIEVILLE
LES MINES
➤ **TARIFS 2022 HT**

REDEVANCE

Entreprise	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Nouveau loyer HT
Les Cuisines du Moulin	ILC	01/01/2023 (tous les 3 ans)	115.60	500.00 €	500.00 €

* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 115.60 (3^{ème} trimestre 2019)